

MINISTERE DE LA SANTE
.....
CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

N° - - 054

Arrêté N°2016 _____ **/MS/CAB**
Portant nomination du Coordonnateur
du Projet de Reconstruction et Equipement
du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado
OUEDRAOGO.

LE MINISTRE DE LA SANTE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2016-003/PRES-/PM du 12 janvier 2016 portant
composition du gouvernement ;

Vu le décret n°2015-663/PRES/PM/MS du 22 mai 2015 portant
organisation du Ministère de la santé.

Sur proposition du Secrétaire général du Ministère de la santé

ARRETE

Article 1 : Monsieur OUEDRAOGO Abdoul Malick, Matricule 103 787
M, Technicien du génie civil, est nommé Coordonnateur du Projet de
Reconstruction et Equipement du Centre Hospitalier Universitaire
Yalgado OUEDRAOGO (PREQ-CHUYO).

Article 2 : Le Secrétaire général, le Directeur général des études et des
statistiques sectorielles sont chargés chacun en ce qui le concerne de
l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB//MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

Ouagadougou le, 15 MAR. 2016



Docteur Smaïla OUEDRAOGO